

Le président bolivien souligne le travail de l'équipe juridique bolivienne à La Haye



La Paz, 11 mai (RHC-PL)- Le président bolivien Evo Morales a souligné le travail de l'équipe juridique bolivienne qui défend les positions de la Bolivie à La Haye, dans le cadre d'une plainte portée contre le Chili à la Cour Pénale Internationale concernant l'accès à la mer de son pays.

Evo Morales s'est dit fier du plaidoyer convainquant des juristes boliviens et étrangers qui ont défendu la plainte déposée par La Paz.

Le président bolivien a expliqué qu'il faudra attendre la fin de l'année 2015 pour connaître le verdict prononcé, il s'est dit confiant sur l'issue qui sera donnée par la Cour de La Haye à ce différend.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/55573-le-president-bolivien-souligne-le-travail-de-lequipe-juridique-bolivienne-a-la-haye>



Radio Habana Cuba